

RAPPORT MORAL de l'exercice 2019-2020

Le nombre de licenciés bretons fléchés *Tourisme Equestre* pour l'exercice 2019-2020 se porte à 2 929 licences au 31/08/20, une très faible diminution par rapport à l'exercice précédent de -1,15% (la baisse du nombre de licences au niveau national se porte à -2.65%).

Le Comité Régional de Tourisme Equestre de Bretagne poursuivi ses missions orientées vers le soutien et le développement du Tourisme Equestre en Bretagne la défense des chemins et sentiers, la création d'itinéraires de randonnées équestres et de relais équestres.

Mais la crise sanitaire liée au coronavirus a contraint le CRTE de Bretagne à annuler une grande partie des actions prévues pour l'année 2020.

Evènements

Les grands rendez-vous annuels de chaque département breton n'ont pu être organisés en raison de la pandémie : Journée Nationale de l'Attelage de Loisirs, fête de l'Equibreizh, randonnées départementales n'ont malheureusement pu voir le jour.

Commission Infrastructures

Malgré la situation difficile que nous avons traversée Jackie Brunet et son équipe ont géré les itinéraires de l'*Equibreizh*, sur le terrain et sur le site internet.

Les chantiers de débroussaillage en collaboration avec les CDTE ont été fortement réduits par rapport aux années précédentes.

Formation

Deux sessions d'examen de MATE (Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre) se sont déroulées en octobre 2019 et en juin 2020, avec 9 nouveaux diplômés.

Les autres formations prévues sur 2020 n'ont pu être mises en place : formation de baliseurs et stage d'anglais pour les responsables de structures.

Salon Angers 2019

Comme chaque année le CRTEB a participé au salon du cheval d'Angers en novembre 2019. Chaque CDTE a animé le stand accompagné de quelques professionnels, chacun répondant aux nombreuses demandes de renseignements.

Aide spéciale Covid-19

- ▶ Une aide a été accordée aux clubs labellisés *Tourisme Equestre* pénalisés par la pandémie,
- ▶ L'aide aux actions menées ou qui auraient dû l'être a été octroyée au CDTE bretons, 1 300 € par département.

Le CRTE de Bretagne, dont le président est également vice-président du Comité Régional d'Équitation de Bretagne, participe d'une manière active à la vie de l'équitation en Bretagne. Il siège également au Conseil des Equidés de Bretagne et adhère depuis des années à l'association des Canaux Bretons.

Le CRTEB est partie prenante de la charte en discussion de Natura 2000 et aux éditions des rencontres de tourisme de la région Bretagne.

Fait à Lorient

Le 28/09/20

Christian BOYER

Président du CRTE de Bretagne

